

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 OCTOBRE 2021

PROBLEME DE VITESSE – QUARTIER DU COMTE-DE-FOIX

Un courrier en date du jeudi 8 juillet 2021, cosigné par les habitants de vingt-six foyers des rues de la République et rue de la Paix, a été remis en main propre à Monsieur le Maire le jeudi 16 septembre 2021. Dans cette missive, les riverains attirent l'attention des élus du conseil municipal sur « la vitesse et la fréquentation importante » observée dans la rue de la République et sollicite l'installation de ralentisseurs.

Monsieur le maire informe les élus du conseil municipal que l'installation de ralentisseurs est exclusivement régie par le décret n°94-447 du 27 mai 1994 relatif aux caractéristiques et aux conditions de réalisation des ralentisseurs de type dos d'âne ou de type trapézoïdal. Un exemplaire du décret a été remis à chaque élu. Il a également été rappelé que la rue de la République et la rue de la Paix ont été totalement réaménagées en 2013 suite à d'importants travaux de réseaux et qu'un plateau ralentisseur a été créé à cette occasion au croisement des deux rues.

Après discussion, le conseil municipal propose le placement en « zone 30 » de la rue de la République et de la rue de la Paix et sollicitera les services de la préfecture pour la mise à disposition d'un radar pédagogique. Cet appareil permettra de disposer de mesures précises, tant sur le nombre de véhicules fréquentant cet axe que sur les vitesses pratiquées. Le dossier sera revu par le conseil municipal à la lumière de ces éléments. Un courrier sera prochainement adressé aux pétitionnaires pour préciser les démarches engagées.

➤ SUBVENTION A L'ASSOCIATION VELAY-SUD 43

Par délibération en date du jeudi 29 avril 2021, le conseil municipal de Cussac-sur-Loire allouait une subvention de 2500 euros pour l'association Velay-Sud 43. Cette association encadre la pratique du football pour les jeunes des communes de Cussac-sur-Loire, Solignac-sur-Loire, Bains et Saint-Christophe-sur-Dolaizon. Elle emploie, à cet effet, un éducateur sportif diplômé d'Etat. Après échange avec les dirigeants de l'association, il s'avère que la part de financement sollicitée auprès de chacune des quatre communes se porte à 2600 euros par commune. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour porter la subvention annuelle à 2600 euros.

➤ CESSION GRATUITE DE TERRAIN – PARCELLE B2873

A l'occasion d'un élargissement de la voirie réalisé il y a de nombreuses années, un échange foncier avait été conclu au droit de la parcelle B513 située au n°6 de la rue des Deux-Moulins. L'affaire n'avait pas été régularisée d'un point de vue administratif. Il est donc convenu de réaliser une cession gratuite de terrain pour une bande de 66 m² qui sera intégrée dans le domaine public communal. La SARL Actif, basée à Brives-Charensac, est désignée pour assister la mairie dans la rédaction des actes administratifs pour un montant de 434 euros à la charge de la commune.

➤ POSE DE DEUX MIROIRS ET D'UNE BALISE ROUTIERE

Au cours des derniers jours, les services techniques municipaux ont installé deux miroirs pour sécuriser des carrefours. Le premier se situe rue du Four, au niveau de l'Assemblée de Malpas et au débouché du chemin du Mancou. Le second se situe sur la partie haute de la rue du Fond-de-Lieu. Par ailleurs, une balise de signalisation routière a été posée rue de La Chapelle, au niveau du carrefour avec la rue du 19-mars-1962, pour limiter le risque de collision lors de la giration de véhicules longs (bus, poids-lourd) avec un mur de propriété situé en bord de route. Enfin, un panneau « jardin public » a été apposée sur la grille du jardin jouxtant l'église au bourg de Cussac-sur-Loire.

➤ FIN DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ASSEMBLEE DE MALPAS

Les travaux de rénovation de la salle située au rez-de-chaussée de la maison d'assemblée de Malpas sont terminés. Les adhérents de l'association Cussac Art & Jeux ont pu retrouver des locaux totalement remis à neuf dès le jeudi 7 octobre dans l'après-midi.

Divers travaux ont été réalisés : pose d'un carrelage sur le sol, travaux de plâtrerie et de peinture sur les murs, création d'un faux-plafond avec isolation en laine de verre, aménagement d'un petit espace de cuisine et installation d'étagères de rangement. La salle a également été équipée d'une horloge et d'un frigo tandis que les espaces verts en extérieur ont

été taillés. Des stores vont également être installés prochainement sur toutes les fenêtres, de même qu'un rideau pour fermer l'espace de rangement.

Ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales (Grimaldi Décoration pour la plâtrerie/peinture et David Bernard pour l'électricité) mais également par les employés du centre technique municipal et par les élus de la commission des équipements communaux (Christophe Brun, Jérôme Sabadel, Jean-Louis Reynaud et Thibaud Falcon).

Le coût total des travaux s'élève à 7889,41 euros TTC. Une partie des dépenses est couverte à hauteur de 2940 euros par le remboursement de l'assurance, la maison d'assemblée de Malpas ayant été inondée lors des orages du vendredi 12 juin 2020.

➤ **TRAVAUX ROUTE DE SOLIGNAC**

Les travaux d'aménagement d'un trottoir sur la route de Solignac (entre le carrefour avec la rue des Pins et le carrefour avec la RN88) seront lancés entre le lundi 18 et le mercredi 20 octobre. Cette opération, qui comprend également la requalification du carrefour entre la rue des Pins et la route de Solignac, a été présentée aux riverains lors d'une réunion le jeudi 23 septembre. Le chantier devrait durer un mois et sera réalisé par l'entreprise Eurovia.

➤ **COMMANDE GROUPEE DE FIOUL**

La première commande groupée de fioul initiée par la mairie de Cussac-sur-Loire a connu un vrai succès : 90 foyers de la commune ont souscrit à cette offre pour un volume total livré de 47350 litres de fioul ordinaire et 65650 litres de fioul supérieur. L'entreprise 3C Combustibles, basée à Tence, a été retenue pour assurer la fourniture aux conditions suivantes : 0,795 euro le litre de fioul ordinaire et 0,805 euro le litre de fioul supérieur. Les livraisons ont été réalisées au cours de la dernière semaine de septembre.

Une autre commande groupée sera proposée à la fin de l'hiver.

➤ **MARCHE DU MERCREDI A MALPAS**

Un vendeur de fruits et légumes a rejoint le marché hebdomadaire qui se tient chaque mercredi sur la place Jean-Moulin à Malpas. Il s'agit des Fruits et Légumes des Quatre Saisons, basés au Monastier-sur-Gazeille. Ils rejoignent les autres producteurs présents chaque semaine sur le marché : le GAEC des Ampoans de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, la Chèvrerie d'Absinthe de Bains, le GAEC des Orchidées de Saint-Vidal, le GAEC Gaillard de Solignac-sur-Loire et le fromager Denis Colombet de Sanssac-L'Église. Le pain de La Baraque à Pain et les œufs d'André Arzac du Monastier-sur-Gazeille sont également proposés.

Un stand d'information sera proposé à la fin du mois d'octobre dans le cadre de la campagne Octobre Rose (prévention du cancer du sein).

Le marché de Malpas a été lancé au printemps 2020 pour offrir une solution de proximité aux habitants de la commune. N'hésitez pas à venir le visiter tous les mercredis matins.

➤ **MOTION DE SOUTIEN AUX COMMUNES FORESTIERES DE FRANCE**

La fédération nationale des communes forestières a pris une motion d'opposition au projet de nouveau schéma de financement de l'Office National des Forêts. Considérant que ce plan prévoit le prélèvement de 7,5 millions d'euros supplémentaires sur le budget des collectivités territoriales en 2023 et 10 millions d'euros en 2024 et qu'il est assorti, parallèlement, d'un projet de 500 suppressions de poste au sein de l'ONF, la commune de Cussac-sur-Loire adopte également la motion votée par la fédération nationale des communes forestières.

➤ **DROIT DE PREEMPTION**

Le conseil municipal n'exercera pas son droit de préemption sur la parcelle AH82 (rue des Ecoles à Malpas) ; AE26 (impasse de La Garde aux Baraques) ; B2798 (Le Martouret) ; B2578 (chemin de La Croix au bourg) et B2870 (lieu-dit Montchiroux au bourg).

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 4 novembre 2021 à 20 heures en mairie.